

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION CENTRE
www.srpv-centre.com

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Bulletin technique n° 24 du 12/07/2001 - 2 pages + 1 dépliant

Grandes Cultures



Prochain bulletin en Août.

Pois

Stades : début des récoltes pour les parcelles les plus avancées ; les parcelles tardives sont à "gousses pleines au 2ème niveau".

Tordeuses

Le vol se poursuit ; les captures hebdomadaires continuent à être importantes sur certains sites (150 à 200 tordeuses ont été capturées dans les 7 derniers jours sur certains postes). Les niveaux de captures cumulées restent du même ordre de grandeur que ce qui a été observé la semaine dernière.

Le seuil de 400 captures en cumul est dépassé ou presque atteint :
- dans le Cher : à St Florent/Cher (674 captures) ;
- en Eure et Loir : à Arrou (326 captures), Neuvy en Dunois (667), Bonneval (669), Sours (296 au 28 juin), Champséru (1174), Prudemanche (324 au 2 juillet), Laons (680) ;
- dans le Loir et Cher : à Prénouvellon (534 captures), Villermain (427) et St Martin des Bois (345 au 3 juillet).

Intervention insecticide dans les secteurs où le seuil d'intervention est atteint (400 captures cumulées), s'il n'y a pas encore eu de traitement contre la tordeuse et si les parcelles sont encore à un stade sensible.

Maïs

Stades : "6-8 feuilles" à "panicules pointantes".

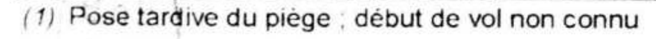
Pyrale

Le vol continue (voir tableau ci-contre). Les violents orages de la semaine dernière ont entraîné un arrêt temporaire des pontes sur de nombreux sites.

Aucune ponte sur 50 à 100 plantes observées :
- dans l'Indre : à Martizay, Vatan, St Maur
- dans l'Indre et Loire : à Charnizay ;
- dans le Loir et Cher : à Rahart*, Montlivault*, Suèvres*, Pontlevoy* ;
- dans le Loiret : à Ouzouer/Trézée, Darvoy*, Sigloy*, Férolles*, Vienne en Val*.

Quelques pontes ont été observées :
- en Indre et Loire : à Brizay (2 pontes fraîches / 50 plantes) et Nazelles* (1 ponte fraîche/60 plantes) ;
- dans le Loiret : à Amilly (2 pontes à "tête noire"/50 plantes) ;

Dpt	Localisation	Début vol	Captures cumulée
18	Aubigny 1	(1)	41
	Aubigny 2	(1)	28
	Civray	19/06	12
	Clémont/Argent	(1)	35
	Presly	(1)	12
	Vasselay*	(1)	9
	Vornay	(1)	25
28	Crécy-Couvé	15/06	12
	Fontenay/Conie	22/06	55
	Moléans	29/06	16
36	Martizay	21/06	9
	St Maur	(1)	7
	Vatan	03/06	33
37	Anché	29/06	5
	Brizay (Croisnes)	06/06	56
	Charnizay	12/06	23
	Nazelle*	12/06	50
	St Laurent de Lin	03/07	43
	Tavant	06/07	9
41	Ambloy*	07/07	26
	Averdon*	25/06	4
	Fresnes*	(1)	5
	Meslay*	(1)	4
	Montlivault*	05/06	23
	Mulsans*	25/06	2
	Oucques*	(1)	1
	Pontlevoy*	(1)	8
	Rahart*	(1)	0
	Roches*	(1)	0
	Séris*	(1)	12
	Soings 1*	31/05	55
	Soings 2*	(1)	0
	Suèvres*	08/06	2
	Tripleville*	(1)	6
45	Baccon	(1)	11
	Charsonville	02/07	5
	Férolles*	09/06	21
	Jargeau	06/06	114
	Montargis	08/06	48
	Ouzouer/Trézée	08/06	20
	Villamblain	21/06	32



(1) Pose tardive du piège ; début de vol non connu

* Maïs doux

Pois
Début des **récoltes**.

Maïs
Pyrale : peu de pontes suite aux orages.

Tournesol
Phomopsis : plusieurs contaminations après les pluies.

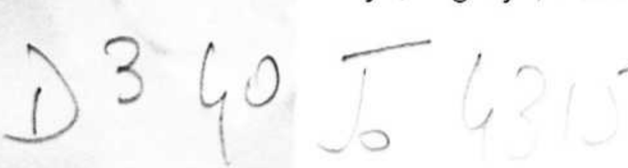
Céréales
Dépliant Herbicides à conserver.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
srpv-centre@terre-net.fr

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
La Directrice-Gérante : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 80530
ISSN n° 0757-4029

Diffusion en collaboration avec la FREDEC CENTRE (Art L252-1 à L252-5 du Code Rural)



- Dans le Loir et Cher : à Tripleville (1 ponte fraîche/ 60 plantes).
- En Eure et Loir : à Fontenay/Conie (2 pontes fraîches + 3 pontes jaunes/50 plantes).
Dans les secteurs les plus précoces, les premières chenilles sont maintenant localisées dans les tiges et panicules (Sigloy -45- sur maïs doux).

En cas d'intervention, se reporter au bulletin n° 22 du 29 juin pour connaître les secteurs de précocité.

Pucerons

Quelques pucerons sont observés :
- le plus souvent, ce sont des *Sitobion avenae* non nuisibles sur maïs (Martizay, Vatan -36-, Férolles, Vienne en Val -45-, La Chapelle Blanche -37-) ;
- dans quelques parcelles, on observe des *Rhopalosiphum padi*, en faible quantité (Darvoy, Sigloy, Férolles, Vienne en Val -45-).

Les auxiliaires sont souvent très nombreux (chrysopes, orius, coccinelles, syrphes, thrips prédateurs).

Pas d'intervention contre les pucerons. Rappel du seuil d'intervention : 1 panicule sur 2 colonisée par Rhopalosiphum padi.

Remarque : on observe assez fréquemment des cicadelles (Martizay -36-, Noyant de Touraine, Chaveignes, La Chapelle Blanche 37-). Pas d'intervention.

Tournesol

Stades : "bouton étoilé" à "début floraison".

Maladies

- On n'observe pas encore de symptômes de **phomopsis**. Le modèle ASPHODEL indique que les récentes pluies ont entraîné **plusieurs contaminations** dans le Cher, le Loiret et l'Indre (6 à 20 contaminations). En Indre et Loire, Loir et Cher et Eure et Loir, sur les postes météo utilisés par le SRPV, il y a moins de contaminations .

L'intervention contre le phomopsis est recommandée sur les variétés sensibles et très sensibles, si le potentiel de production le justifie (variétés oléiques), à "limite passage tracteur". Choisir un produit curatif.

- Des symptômes d'**albugo** sont observés dans quelques parcelles.
- Pensez à nous faire connaître les parcelles atteintes de **mildiou** (enquête sur le suivi des races du mildiou du tournesol - Cf bulletin n° 22 du 29 juin).

Ravageurs

Les quelques **pucerons** présents sont bien maîtrisés par les auxiliaires.

Pour info

- **Adventices** : de nombreuses parcelles de cultures d'hiver sont envahies.

Il faut penser dès maintenant aux stratégies de lutte pour les prochaines cultures : en cas d'infestation importante en bromes, moissonner en premier le centre de la parcelle et terminer par les bordures pour éviter la dissémination des graines ; après la récolte, réaliser un déchaumage superficiel et un roulage pour permettre la levée des bromes.

- **Blé** : verse importante à cause des orages.
- **Orge de printemps** : début des récoltes.
- **Maïs** : carence en magnésium observée dans des parcelles où l'enracinement est mauvais, dans des limons battants.

Agrément applicateur-distributeur de produits antiparasitaires

Vous êtes certifié pour **l'application et la distribution de produits antiparasitaires à usage agricole et des produits assimilés** et votre certificat arrive à échéance (sa durée de validité étant de 5 ans) ; des **formations** en vue de son renouvellement vous sont proposées :

- **CFPPA de l'Eure et Loir** (28630 SOURS Cédex - Tél. 02.37.33.72.30) : 24 septembre 2001, 4 décembre 2001.
- **CFPPA du Loir et Cher** (41106 VENDOME - Tél. 02.54.77.69.37) : 6 novembre, 27 novembre 2001.

Prenez contact dès maintenant avec ces organismes de formation professionnelle continue agricole.

GC N° 24 - PAGE 2 - Diffusion en collaboration avec la FREDEC Centre (Art. L252-1 à L252-5 du Code Rural)